



PROJET D'ACCUEIL

AVRIL 2022

Validé Conseil d'Administration
21/06/2022

SOMMAIRE

I-	LES PRESTATIONS D'ACCUEILS	2
	→ Le contrat régulier à horaires variables.....	2
	→Le contrat d'accueil occasionnel.....	2
	→L'accueil d'urgence.....	2
	→L'accueil des enfants porteurs de handicap.....	3
II-	L'EQUIPE DE PROFESSIONNELS	3
	→Composition de l'équipe : une équipe pluridisciplinaire.....	3
	→Organisation des plannings	4
	→Organisation des réunions.....	5
	→Comment accompagne-t-on les équipes ?	6
	→ L'accueil au sein d'un service d'un nouveau professionnel.....	7
III-	LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS.....	7
	→ L'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'association.....	7
	→Le plan de développement des compétences.....	7
	→ Les ressources et organismes de formation extérieurs au réseau :	8
	L'association Framboisine travaille régulièrement avec.....	8
	→Les ressources et organismes de formation propres au réseau	8
	→Les Webinaires	8
IV-	FRAMBOISINE TERRAIN DE STAGE	8
	→ L'Accueil des stagiaires	8
	→Framboisine association d'alternance.....	9
V-	L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	9
	→L'identité du professionnel en charge de l'APP sur les deux multi.	10
	→Quel rythme ?.....	10
	→Quels sont les membres de l'équipe concernés ?	10
	→Quels sont les objectifs de ces temps d'APP ?	10
VI-	UN ACCUEIL TOURNE VERS LES BESOINS DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES.	10

I- LES PRESTATIONS D'ACCUEILS

Les multi accueil (FRAMBOISINE Iteuil et Vivonne) sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h15. Agréé chacun pour 20 places, ils accueillent des enfants âgés entre 10 semaines et jusqu'à la fin de la petite section, voire plus si accord de la PMI et si besoin particulier.

Framboisine propose aussi ses services RPE (Relais Petite Enfance) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) sur les 6 communes de la Communauté de Communes Vallées du Clain. Une psychologue est également salariée de l'association. En plus de ses missions d'observation et d'accompagnement des équipes, elle peut sur rendez-vous recevoir les familles qui en exprimeraient le besoin.

Ces services se veulent être des lieux de rencontre ouverts à tous les parents membres (adhérents) de l'association.

FRAMBOISINE propose différents types d'accueil :

→ Le contrat d'accueil régulier

Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles. Le contrat d'accueil est signé pour une durée d'un an maximum. Il permet de réserver pour l'enfant des jours et créneaux horaires, selon un planning préétabli et selon les besoins connus de la famille.

L'enfant sera par défaut inscrit toute l'année sauf pendant les vacances scolaires. Un sondage à remplir sera remis aux familles avant chaque période de vacances afin de réserver ou non sa place ainsi que pour favoriser l'organisation interne de la structure.

→ Le contrat régulier à horaires variables

Pour les familles ayant des jours et horaires de travail variables, la structure proposera par défaut un contrat basé sur la plage horaire 10h-15h, réservée du lundi au vendredi afin d'assurer la place pour l'enfant. Le planning définitif devra être donné au plus tard 15 jours avant la demande de modification des horaires. Le cas échéant, la plage horaire par défaut sera facturée.

→ Le contrat d'accueil occasionnel

L'enfant est connu de l'établissement et nécessite un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

Il convient aux familles qui ont des besoins d'accueil ponctuels, avec réservation préalable au plus tôt 15 jours avant la date prévue. Ces réservations se font en fonction des places disponibles et peuvent par conséquent, être sur des jours et horaires différents.

→ L'accueil d'urgence

En cas de besoin, une place peut vous être proposée pour un accueil d'urgence ou de dépannage. Cet accueil à vocation à être temporaire le temps de permettre aux familles de s'organiser afin de trouver une autre solution pour leur enfant. Les familles pourront contacter le Relais Petite Enfance qui les accompagnera dans cette recherche. Ce sont les responsables de services qui déterminent le degré de l'urgence. Le dossier d'inscription doit être complété avant l'accueil de l'enfant (au minimum : fiche d'inscription, vaccinations à jour, numéro d'allocataire CAF, adhésion annuelle). La procédure d'adaptation peut être assouplie selon les circonstances.

→L'accueil des enfants porteurs de handicap

Les enfants présentant un handicap ou ayant des besoins médicaux compatibles avec la vie en collectivité peuvent être accueillis selon les mêmes modalités d'admission que n'importe quel autre enfant.

Conformément à l'article R2324-17 et à la circulaire CNAF 2010-034 du 24 Février 2010 :

« L'accueil des enfants handicapés peut et doit être assuré autant que possible au milieu des autres enfants »

L'admission des enfants porteurs de handicap s'effectue en fonction de l'importance du handicap, de la capacité matérielle et humaine de sa prise en charge et surtout dans l'intérêt de l'enfant concerné. Dans l'intérêt de l'enfant, une évaluation individuelle pourra être réalisée en fonction du handicap ou des besoins de l'enfant. Afin de permettre aux enfants porteurs de handicap d'être accueilli en structure, Framboisine travaille en collaboration avec le Pôle d'appui et de ressources à l'inclusion de la Vienne (PARI 86). Ce travail de partenariat permet à la famille d'être entendue, d'être informée et surtout d'être accompagnée dans le projet d'accueil de son enfant. Cette collaboration vise également à ce que l'équipe de professionnels soit sensibilisée et formée à l'accueil de ces enfants. Le pôle les accompagne dans la préparation des accueils ainsi que dans l'aménagement des espaces.

Dans le cadre de ces accueils, Framboisine peut également solliciter le soutien de la CAF qui participe par une aide financière au renfort de professionnel éventuellement nécessaire.

II- L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

→Composition de l'équipe : une équipe pluridisciplinaire

Article R. 2324-38

Les établissements et services veillent à s'assurer, compte tenu du nombre, de l'âge et des besoins des enfants qu'ils accueillent et de leur projet éducatif et social, le concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, notamment dans les domaines psychomoteur, psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel.

→ Concernant le multi accueil de Vivonne, le personnel d'encadrement se compose de :

- 1 responsable de service (diplômée Educateur de Jeunes Enfants).
- 1 responsable pédagogique (diplômé Educateur de Jeunes Enfants).
- Des professionnels diplômés petite enfance (1 EJE, 2 auxiliaires de puériculture, et 3 CAP Petite Enfance)

→ Concernant le multi accueil d'Iteuil, le personnel d'encadrement se compose de :

- 1 responsable de service (diplômée Educateur de Jeunes Enfants)
- 1 responsable pédagogique (diplômée Educateur de Jeunes Enfants)

- De professionnels diplômés petite enfance (1 EJE, 2 auxiliaires de puériculture, et 3 CAP Petite Enfance)

→ L'association Framboisine met à disposition des deux structures Framboisine Vivonne et Framboisine Iteuil, un pôle de remplaçants composé à ce jour d'une personne diplômée d'un CAP Petite Enfance. Ce pôle pallie aux besoins de remplacements assurant ainsi la stabilité des équipes.

→ Les responsables de service sont garantes de la sécurité morale, affective et physique des enfants durant leur temps d'accueil. Elles encadrent le personnel et les éventuels stagiaires. Ils assurent la gestion de certaines tâches administratives (inscriptions, planning, caisse...). Garants du projet éducatif et pédagogique, ils veillent également à l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

→ Les professionnels diplômés petite enfance veillent à la qualité de l'accueil (enfants et parents) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en proposant des activités adaptées. Ils se placent sous l'autorité technique et hiérarchique des responsables de services.

→ Les attributions de chaque professionnel sont développées dans leur fiche de poste, en accord avec les différents partenaires (CAF, PMI, CCVC, CEPP86).

→ Une psychologue est présente au sein de chaque service afin d'accompagner les enfants, les professionnels et les parents.

→ Organisation des plannings

L'association Framboisine a fait le choix de mettre en place des contrats à « horaires aménagés ». Ainsi chaque professionnel possède un planning dit « repère » mais qui évolue en fonction des besoins d'accueil et du nombre d'enfants accueillis.

La responsable de chaque multi accueil établit des plannings de présence des professionnels en tenant compte du nombre d'enfants présents et en respectant la présence d'1 professionnel pour 6 enfants.

Article R2324-43-1

Pour des raisons de sécurité, l'effectif du personnel de l'établissement présent auprès des enfants effectivement accueillis ne peut pas être inférieur à deux.

Y compris pendant les sorties, l'association Framboisine garantit la présence de deux professionnels minimums, même si le nombre d'enfants présents est inférieur à 6.

Les professionnels positionnés sur un temps administratif, sur un temps de préparation de repas, sur un temps d'intendance (lavage de jeux, lavage et entretien du linge, entretien des locaux) ou sur un temps de pause, ne peuvent être comptabilisés comme étant présents auprès des enfants.

Ci-dessous planning de répartition des deux équipes Framboisine Iteuil et Framboisine Vivonne

		ITEUIL		Mise à jour le ; 07/11/2023			
		ITEUIL 86240		Répartition du temps de travail hebdomadaire en heure			
Qualification : Diplôme/Expérience	Emploi repère	Prénom Nom	Intitulé emploi	Nombre heures/semaine ds contrat travail	Temps travail auprès des enfants	Direction équipe Administratif Secrétariat Partenariat	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Nadia MSAOURI	Responsable de service	33,00	13,00	20,00	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Solia HIVONNAIT	EJE	25,00	23,00	0,00	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Anne Charlotte MARCHETTI	Responsable pédagogique	26,00	20,00	6,00	
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins	Marie PERNES	Auxiliaire de puériculture	26,00	24,00		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins	Marie FEYNEROL	Auxiliaire de puériculture	35,00	31,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Nathalie FRETIER	Animatrice	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Christelle PEQUET	Animatrice	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Mehmet DEMIR	Animateur	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Sonia BOULOGNE	Animateur	30,00	28,00		
				280,00	238,00	26,00	
Total des heures équipe/semaine :				Nombre ETP total :	soit ETP auprès des enfants :	soit ETP direction/animation équipe/administratif/partenariat :	
				8,00	6,80	0,74	
Personnel auprès des enfants nombre d' ETP				dont % cat. 1 (minimum 40%) :			
Catégorie 1 :				4,14	46,63		
Catégorie 2 :				3,86	43,75		
Catégorie 3 :				0,00	0,00		

		FRAMBOISINE		Mise à jour le ; 07/11/2023			
		VIVONNE 86370		Répartition du temps de travail hebdomadaire en heure			
Qualification : Diplôme/Expérience	Emploi repère	Prénom Nom	Intitulé emploi	Nombre heures/semaine ds contrat travail	Temps travail auprès des enfants	Direction équipe Administratif Secrétariat Partenariat	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Lise VALTEAU	Responsable de service	30,00	10,00	20,00	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Violaine JAMAULT	Responsable pédagogique	24,00	18,00	6,00	
DE Educateur Jeunes Enfants	Educateur petite enfance	Théo DE CLERCQ	Educateur de jeunes enfants	30,00	28,00		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins	Marjorie LASSAGNE	Auxiliaire de soins	35,00	33,00		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins	Laurence BONNAUD	Auxiliaire de soins	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Sophie LAISNEY	Animatrice	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Christelle LAFRECHOUX	Animatrice	35,00	33,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Coralie ROY	Animatrice	30,00	28,00		
CAP Petite enfance	Auxiliaire petite enfance	Christelle BEAUFIGEAU	Animatrice	24,00	22,00		
				278,00	238,00	26,00	
Total des heures équipe/semaine :				Nombre ETP total :	soit ETP auprès des enfants :	soit ETP direction/animation équipe/administratif/partenariat :	
				7,94	6,80	0,74	
Personnel nombre d' ETP				dont % cat. 1 (minimum 40%) :			
Catégorie 1 :				4,40	51,26		
Catégorie 2 :				2,86	39,4		
Catégorie 3 :				0,00	0,00		

→ Organisation des réunions

Au sein des services de Framboisine des temps de réunion sont programmés mensuellement.

- 1) Les réunions institutionnelles

Les professionnels des différents services sont conviés aux réunions institutionnelles que sont les Assemblées Générales (2 par an), les Conseil d'Administration (une fois tous deux mois). Celles-ci ont lieu en soirée.

Deux réunions du personnel sont proposées, une en fin d'année scolaire et une autre en fin d'année civile. Elles réunissent les administrateurs et l'ensemble des salariés tous services confondus. Elles ont lieu à la fermeture des structures et sont suivies d'un temps convivial.

- 2) Les réunions de services

Elles ont lieu une fois par mois en journée et réunissent les responsables des services des multi accueil, du Relais Petite Enfance, du Lieu d'Accueil Enfants Parents et la psychologue.

Elles sont animées par la responsable associatif. L'objectif est d'échanger sur les actualités du moment, d'échanger sur les besoins et de coordonner les décisions ou les orientations prises par les administrateurs. Il s'agit d'un moment de coordination entre les différents services permettant de créer du lien.

- 3) Les réunions d'équipe

Dans chaque service, les responsables organisent et animent des réunions d'équipe. Elles ont lieu mensuellement à la fermeture des structures pour les multi accueil ou en journée l'après-midi pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

→Comment accompagne-t-on les équipes ?

En dehors des temps de réunions planifiés, les professionnels sont accompagnés et soutenus dans leur travail par :

- La responsable de service
- La responsable pédagogique
- La responsable associatif

Ces professionnelles sont garantes de la mise en application du projet d'établissement de l'association. Elles ont comme missions d'accompagner et de soutenir les équipes dans leur pratique au quotidien.

- La psychologue de l'association.

La psychologue de Framboisine exerce des activités très transversales au sein des services.

Ses missions :

- Observer les enfants sur des temps du quotidien,
- Accompagner les équipes dans leurs questionnements,
- Recevoir les familles en entretien individuel
- Proposer des soirées d'informations et d'échanges répondant aux besoins des uns et des autres.

La présence d'une psychologue au sein de Framboisine est un réel plus dans l'accompagnement à la parentalité mais aussi dans les pratiques des professionnels.

Lorsque les professionnels sont en difficulté pour accompagner un enfant et/ou une famille, les temps d'échange avec la psychologue sont là pour permettre de penser à plusieurs la situation, se remettre en question et identifier des pistes de travail.

- Les administrateurs de l'association

De par leur fonction d'employeur, ils accompagnent les équipes lorsque le besoin se fait sentir en se mettant à disposition pour des temps d'échange éventuels.

→ L'accueil au sein d'un service d'un nouveau professionnel

Lorsqu'un nouveau professionnel arrive dans un des services, il est reçu par les responsables : celles-ci lui font visiter l'établissement, elles les informent des protocoles en cours, lui remettent le projet d'établissement, le projet pédagogique et lui décrivent une journée type. Le contrat de travail est remis dans la journée, ainsi que les horaires.

III- LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS

En matière de formation continue des professionnels, l'association Framboisine répond à :

La loi 2018-771 du 5 Septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

A Framboisine, la formation continue des professionnels fait partie des valeurs essentielles de l'association. L'objectif de l'association est de pouvoir contribuer à la montée en compétences des professionnels, non seulement pour garantir un accueil de qualité auprès des familles et des enfants, mais aussi pour leur permettre d'être employables dans le secteur.

→ L'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'association

L'OPCO (de la Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial) est UNIFORMATION. Cet organisme est agréé par l'Etat pour soutenir les entreprises dans le domaine de la gestion des compétences et de la formation.

→ Le plan de développement des compétences

Tous les ans, en début d'année civile, un plan de développement des compétences est travaillé et proposé par la responsable associatif. Celui-ci est mis en place suite aux entretiens individuels réalisés chaque année. Ceux-ci permettent aux professionnels de faire connaître leurs besoins en termes de formations ou de projets professionnels.

La mise en place des formations individuelles est fortement encouragée et soutenue. Les responsables de services mettent à disposition des professionnels des catalogues référençant les formations proposées. Les professionnels ont alors la possibilité de solliciter la formation qui les intéresse et qui réponde à leurs besoins. Celle-ci sera validée par la responsable associatif en collaboration avec les responsables de services au regard du plan de développement des compétences.

Les formations d'équipe sont également encouragées. Celles-ci renforcent la cohésion et créent du lien en dehors des temps de présence auprès des enfants. L'idée est de pouvoir réfléchir et enrichir les pratiques pédagogiques au quotidien et permettre à l'équipe d'acquérir des compétences supplémentaires.

L'association Framboisine favorise également la formation des assistants maternels. En effet, de par ses missions, le RPE est un lieu de professionnalisation des assistantes maternelles. En lien avec les acteurs du réseau, la responsable du relais favorise leur formation continue à travers des conférences ou de la mise à disposition de documents.

Des soirées-débats sont aussi organisées par les différents services de Framboisine, chacun est invité à y participer.

→ Les ressources et organismes de formation extérieurs au réseau :

L'association Framboisine travaille régulièrement avec¹ :

- ACHILL 37,
- ARIFTS Pays de Loire,
- ELISFA,
- IRTS Poitiers,

→ Les ressources et organismes de formation propres au réseau :

- ACEPP² 86
- ACEPP Nationale

L'ACEPP est une ressource importante d'information et de formation que ce soit pour les administrateurs que pour les professionnels. Elle organise régulièrement des temps de formations et d'échanges dès que l'actualité le demande ou dès que des besoins se font sentir. Ces formations s'adressent aussi bien aux professionnels de terrain ou en responsabilité mais également aux administrateurs.

→ Les Webinaires

Les professionnels et les administrateurs ont régulièrement la possibilité de pouvoir assister à des webinaires proposés par les différents organismes de formation ou par les partenaires.

IV- FRAMBOISINE TERRAIN DE STAGE

→ L'Accueil des stagiaires

Framboisine est également un lieu de formation. Les centres de formation sollicitent les différents services de l'association pour l'accueil de stagiaires. Tous les membres du personnel ont un rôle de transmission de leurs connaissances et de leurs expériences.

Ainsi les différents services de Framboisine accueillent tout au long de l'année des stagiaires en formation³ :

- CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance)
- Auxiliaire de puériculture
- EJE (éducateur de jeunes enfants)
- Bac Professionnel SAPAT (services aux personnes et aux territoires)
- Stages d'observation 3ème

¹ Liste non exhaustive

² ACEPP : association collectif enfants parents professionnels

³ Liste non exhaustive

L'accueil des stagiaires apporte un regard nouveau aux professionnels. Il engendre parfois des questionnements qui favorisent une prise de recul par rapport à leur pratique. Il apporte de la dynamique dans leur quotidien. Chaque stagiaire est encadré par un référent de stage. Des temps hebdomadaires sont programmés entre le stagiaire et son référent pour évaluer les objectifs en cours.

→Framboisine association d'alternance

Depuis la rentrée de Septembre 2021, l'association Framboisine a fait le choix de devenir une structure alternante.

Ainsi les services de Framboisine pourront accueillir des alternants à tour de rôle. Le temps des étudiants en question sera réparti entre des périodes dans nos services et des périodes en centre de formation.

Pour les accompagner et les encadrer dans leur formation, un maître d'apprentissage sera désigné.

V- L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Art. R. 2324-37. – Le gestionnaire de tout établissement d'accueil du jeune enfant relevant de l'article R. 2324-17 propose des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Le gestionnaire est libre de la forme et du rythme de ces temps dans le respect des conditions suivantes :

1° Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre ;

2° Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants ;

3° Les séances d'analyse de pratiques professionnelles sont animées par un professionnel ayant des compétences en la matière, conformément à l'arrêté du ministre chargé de la famille prévu à l'article R. 2324-42 ;

4° La personne qui anime les séances d'analyse des pratiques professionnelles n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants de l'établissement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres. Elle peut être salariée du gestionnaire ou intervenant extérieur ;

5° Les séances d'analyse de pratiques professionnelles ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels ;

6° Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

Conformément à l'article de loi ci-dessus, l'association Framboisine a mis en place pour les structures Iteuil et Framboisine des temps d'analyse de la pratique.

→L'identité du professionnel en charge de l'APP sur les deux multi.

Monsieur EPHRAIM DOYA, psychosociologue, intervenant APP et formateur certifié QUALIOP (numéro activité 73320023832) est le professionnel qui intervient sur les deux structures.

→Quel rythme ?

L'association Framboisine a fait le choix de financer un minimum de 8 heures par professionnel à hauteur de 2 heures une fois par trimestre.

Ces temps d'échanges ont lieu le soir de 18h30 à 20h30 dans les locaux d'Iteuil ou de Vivonne.

→Quels sont les membres de l'équipe concernés ?

Pour les deux structures tous les professionnels intervenant directement auprès des enfants sont concernés par ces temps d'APP.

→Quels sont les objectifs de ces temps d'APP ?

- Avoir un regard large sur les accompagnements des enfants
- Élaborer des réponses aux situations rencontrées par les professionnels
- Prendre du recul lors des différentes phases de l'accompagnement et du travail d'équipe
- Capitaliser les retours d'expériences
- Trouver un soutien, un regard extérieur

VI- UN ACCUEIL TOURNE VERS LES BESOINS DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES.

Quel que soit la situation de l'enfant et celle de sa famille (sociale, religieuse, culturelle...), Framboisine les accueille sans discrimination et sans distinction de genre afin de leur proposer un cadre épanouissant.

Le cadre d'accueil des enfants est construit de manière à préserver et favoriser la sécurité affective de chaque enfant.

Afin d'accueillir l'enfant et sa famille, un temps d'adaptation est proposé : l'enfant, les parents et les professionnels se rencontrent à leur rythme, s'accordent les uns aux autres, l'occasion de clarifier les places de chacun. C'est à l'adulte de s'adapter le mieux possible à l'enfant, en étant à l'écoute de ce qu'il manifeste. L'enfant s'adapte à son tour au groupe d'enfant et l'adulte permet au groupe de faire une place au nouvel enfant.

De par son statut à gestion parentale, l'association Framboisine attache une importance particulière à la co-éducation. Quel que soit le mode d'accueil, celle-ci s'appuie sur une relation de confiance qui se tisse progressivement dans la triade enfant/parent/professionnel.

A Framboisine, les notions d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteurs du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant, et de lui offrir dès la fin de la première année des capacités nouvelles d'exploration du monde. Les études indiquent également que l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

Une activité culturelle est avant tout un moment de partage que cela soit autour de la confection d'un repas, de la lecture d'un livre, de l'écoute d'une musique, de la réalisation d'un atelier de peinture, d'un temps de déguisement, de la description d'un tableau...

L'association s'attache à proposer aux enfants du matériel pédagogique répondant à leurs besoins d'expériences artistiques et culturelles : outils d'arts plastiques, choix d'instruments de musique et de comptines de différentes cultures, albums jeunesse dans lesquels figurent la représentation de la différence sociale et culturelle...

Les actions sont coconstruites, par le biais de partenariats avec des ressources du territoire ou par la sollicitation des parents.